

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 janvier 2018

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS AU PARLEMENT EUROPÉEN - (N° 539)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CL2

présenté par
Mme Lorho

ARTICLE PREMIER

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cette évolution n'est pas souhaitable, elle récuse les appréciations différentes que les terroirs français peuvent avoir des institutions et plans européens, elle conduirait par ailleurs à un éloignement en constante progression des Français et de leurs élus.